

Articles prétriés Médiaposte avec adresse^{MC} et articles prétriés Poste-publications^{MC}

Affiché le 11 janvier 2010

En vigueur le 11 janvier 2010

Cette liste de contrôle a pour but de vous aider à éviter certaines erreurs courantes liées à la préparation du courrier (de plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse postescanada.ca/preparationcourrier), car ces erreurs peuvent entraîner un retard inutile ou des suppléments. Cette liste de contrôle n'est pas exhaustive. Postes Canada n'accepte aucune responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes découlant des erreurs ou des omissions dans ces renseignements.

N° RÉF	NOM DU DOCUMENT	N° RÉF	NOM DU DOCUMENT
1	Calendrier de production des données sur les Codes postaux postescanada.ca/cpo/mr/assets/pdf/business/dataschedule2010_fr.pdf	5	Guide du client 2010 du service Médiaposte avec adresse
2	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier TPIF (2010)	6	Guide du client 2010 du service Poste-publications
3	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier PNIA (2010)		Tarifs Médiaposte avec adresse 2010 postescanada.ca/maadocumentsdesoutien
4	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier empilage en rangées irrégulières (2010)		Tarifs Poste-publications 2010 postescanada.ca/ppdocumentsdesoutien

✓	AVANT DE DÉPOSER LE COURRIER, ASSUREZ-VOUS QUE...	N° RÉF	RÉFÉRENCE(S)
<input type="checkbox"/>	Le code de vérification du mode de livraison est à jour pour les envois ayant fait l'objet du Tri préliminaire par itinéraire de facteur (TPIF).	1 2	Section 2.2
<input type="checkbox"/>	Les envois Poste-publications comportent les renseignements d'identification exigés.	6	Section 2.2.1
<input type="checkbox"/>	Pour les envois prétriés, les étiquettes de conteneur comportent le nom et l'option de service et les données d'acheminement du Schéma de Tri Préliminaire National (STPN) (p. ex. MÉDIAPOSTE AVEC ADRESSE [TPIF] K0A 9Z0 OTTAWA ON [CDP]).*	2 3	Section 6.1 Section 6.1
<input type="checkbox"/>	Le contenu du conteneur correspond à la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> et au <i>Sommaire de dépôt</i> du TPIF.	–	–
<input type="checkbox"/>	Chaque monoteneur/palette ne contient qu'un seul dépôt.	2 3	Section 7 Section 7
<input type="checkbox"/>	La hauteur minimale du courrier empilé en rangées irrégulières sur les palettes est de 300 mm pour les palettes d'acheminement et de 150 mm pour les palettes locales (hauteur de la palette non comprise) et la hauteur maximale est de 1,5 m (hauteur de la palette comprise). Le poids maximal des palettes et de la charge est de 900 kg et doivent être solidement entourés de trois (3) épaisseurs de film en plastique.	4	Section 1.2
<input type="checkbox"/>	Toutes les palettes sont solidement fixées ou entourées de film en plastique. Les courroies en métal ne sont pas permises.	4	Section 5
<input type="checkbox"/>	Pour les envois prétriés, les étiquettes des monoteneurs et des palettes sont correctement placées et indiquent précisément le nom du service, l'option de service et les données d'acheminement du STPN (p. ex. MÉDIAPOSTE AVEC ADRESSE [TPIF] K0A 9Z0 OTTAWA ON [CDP])* . Le numéro de <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> et le contenu du conteneur sont facultatifs.	2 3 4	Section 7.2 Section 7.2 Section 6
<input type="checkbox"/>	Chaque envoi est accompagné d'échantillons et d'une <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> . Un « échantillon » est une réplique exacte de chaque article, y compris les encarts, les pièces jointes et l'emballage pour chaque variante (poids, dimensions et contenu).	5 6	Section 4.1.3 Section 4.1.3
<input type="checkbox"/>	Un dépôt de courrier soumis à un tri préliminaire par itinéraire de facteur inclus le fichier exportable des plans de dépôt produits et importés dans les Outils électroniques d'expédition (OEE).	2 5 6	Section 8 Section 4.1.4 Section 4.1.4

* Les étiquettes de conteneurs pour les articles TPIF doivent se conformer aux nouvelles exigences. Consultez le site postescanada.ca/tools/pg/labels/default-f.asp

✓	S'IL S'AGIT D'UN DÉPÔT PARTIEL, ASSUREZ-VOUS QUE...	N° RÉF	RÉFÉRENCE(S)
<input type="checkbox"/>	Le montant total de l'envoi est inscrit sur la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> et représente la totalité du dépôt qui accompagne la première partie de l'envoi.		
<input type="checkbox"/>	Le premier dépôt partiel de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> , y compris un échantillon représentatif de chaque article, doivent accompagner le premier dépôt partiel. Une copie de cette <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> accompagne également chaque envoi partiel subséquent.	5	Section 4.1.5
<input type="checkbox"/>	Chaque copie se rapportant à la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> doit porter la mention « ENVOI PARTIEL ».	6	Section 4.1.5
<input type="checkbox"/>	Tous les dépôts partiels d'une <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> sont effectués dans un délai maximal de quinze (15) jours ouvrables.		
<input type="checkbox"/>	Chaque dépôt partiel du service Médiaposte avec adresse répond aux exigences en matière de volume minimal (1 000 articles). (Les exigences en matière de dépôt partiel du service Poste-publications varient selon la préparation du courrier.)		